

EDIWALL

16 au 22 septembre 2025
Semaine de la Mobilité en Wallonie

DOSSIER ÉCOLE



Une Semaine de la Mobilité réussie dans votre école : Pourquoi ?

La Semaine de la Mobilité : se déplacer autrement est possible !

Depuis 2002, dans toute l'Europe, des dizaines de Villes et Régions se mobilisent pour la Semaine de la Mobilité, du 16 au 22 septembre.

Tout au long de cette semaine, écoles, citoyens, entreprises, travailleurs et administrations sont donc invités à privilégier les modes de déplacements actifs et alternatifs pour leurs déplacements quotidiens mais également pour le transport de marchandises.

Les enjeux sont importants : la congestion routière est néfaste à notre qualité de vie, à notre santé, à l'économie, à notre portefeuille et à l'environnement.

Pendant toute la Semaine, communes, entreprises, associations, écoles, mouvements de jeunesse et citoyens démontrent qu'une autre mobilité est possible. Les idées et initiatives foisonnent :

- Un Pédibus/Vélobus pour que les enfants aillent à pied/à vélo à l'école ;
- Une entreprise qui encourage les déplacements à vélo ;
- Un challenge « une semaine sans voiture » ;
- Un test de vélos électriques ;
- Un village de la mobilité.

La Semaine de la Mobilité 2025 en Wallonie mettra en lumière l'impact direct de nos choix de déplacement sur la santé :

- Opter pour des modes de transport actifs comme la marche, le vélo ou la trottinette permet de lutter contre la sédentarité, un facteur de risque majeur pour de nombreuses maladies chroniques telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète ou encore l'obésité.
- En intégrant davantage de mouvement dans nos trajets quotidiens, nous favorisons une meilleure condition physique, réduisons le stress et améliorons notre bien-être général.
- Les transports en commun et le covoiturage jouent aussi un rôle clé en réduisant le stress lié à la conduite, en favorisant la détente et du temps pour soi durant les trajets.
- Au-delà des bénéfices individuels, une mobilité plus active et mieux partagée contribue également à la réduction de la pollution de l'air, limitant ainsi les maladies respiratoires et améliorant la qualité de vie de tous.

Cette édition sera aussi l'occasion de rappeler que **la mobilité ne se résume pas uniquement aux déplacements, mais qu'elle est un véritable levier de santé publique.**

Encourager les alternatives à la voiture en solo, c'est aussi favoriser des environnements plus apaisés et sécurisés, où chacun peut se déplacer librement et sereinement. L'espace public devient ainsi plus agréable à vivre, avec moins de nuisances sonores et plus d'opportunités de rencontres et d'interactions sociales, essentielles à la santé mentale et au bien-être collectif.

En repensant nos habitudes de déplacement, nous avons donc un impact direct sur notre propre santé et sur celle de notre environnement.

La Semaine de la Mobilité dans mon école : je participe !

Le Service public de Wallonie, via sa cellule Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière (EMSR), vous propose de participer à la **Semaine de la Mobilité des Ecoles**: que ce soit avec une seule classe, plusieurs, ou toute l'école, chacun se fixera ses propres actions pour la Semaine du 16 au 22 septembre, en espérant convaincre un maximum d'élèves, d'enseignants et de parents de tester d'autres habitudes de mobilité.

Cette catégorie est ouverte à tous les établissements scolaires de l'enseignement fondamental et secondaire, de l'ordinaire et du spécialisé, situés sur le territoire de la Wallonie. L'information et l'implication des parents sont naturellement indispensables.

Un défi à communiquer pour faire des émules !

Menez des initiatives innovantes, valorisez les outils que vous avez déjà mis en place, imaginez des solutions inédites... Bref créez le changement dans la mobilité de vos élèves et de vos enseignants et devenez un des lauréats de cette **Semaine de la Mobilité, catégorie «écoles»**.

Les écoles avec les actions de meilleure qualité, les plus efficaces, les plus originales se verront récompensées par une **couverture médiatique** et des **prix offerts** par la Wallonie.

IMPORTANT : informez-nous de vos projets, afin que nous puissions les relayer sur nos canaux de communication et en faire la promotion auprès des médias. Au fil de la Semaine, vous pouvez communiquer des informations sur vos activités (informations écrites, photos, films) :

- Via le site de l'école ;
- Via le groupe Facebook de l'école ;
- Via tout autre support de l'école.

Vous n'êtes pas seul(e) !



A votre service gratuitement, une cellule en Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière en milieu scolaire ([Cellule EMSR](#)), intégrée au Service public de Wallonie. Il s'agit de plusieurs professionnels qui sont à votre disposition pour toute question sur ce sujet.

Cette cellule EMSR propose également aux enseignants, directeurs et autres membres de l'équipe pédagogique :

- Des formations en EMSR ;
- Des posters et dépliants sur le vélo ainsi que des posters sur les déplacements piétons (pour l'enseignement primaire) ;
- Une information, une expertise complète et des conseils en EMSR.
- Contact et infos EMSR :
 - Site : mobilite.wallonie.be rubrique « EMSR »
 - Mail : emsr@spw.wallonie.be

Du soutien pour VOTRE Semaine de la Mobilité

Durant toute votre préparation et aussi pendant la Semaine de la Mobilité, notre équipe est là pour vous encourager et vous conseiller !

Comment ?

- En vous fournissant un kit de communication (voir notre site internet) ;
- En répondant à vos questions.

Contact et infos Semaine de la Mobilité :

- Site semaine.mobilite.wallonie.be
- Mail semaine.mobilite@spw.wallonie.be

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une belle préparation de la Semaine de la Mobilité en équipe !

Des idées pour passer à l'action

Mise en valeur de ce que vous faites déjà

Mettez en valeur ce qui se fait peut-être déjà pendant l'année en matière de mobilité. Valorisez vos actions en les amplifiant lors d'une « journée spéciale mobilité ».



Pédibus / Vélobus

Durant une ou plusieurs journées de cette Semaine la Mobilité, vous pouvez mettre en place un système de vélobus ou pédibus. Cela fonctionne comme un bus scolaire pour les trajets domicile-école. Mais on se déplace à la force des mollets : à pied ou à vélo.

Une méthodologie et des fiches sont téléchargeables sur notre portail : mobilite.wallonie.be (rubrique EMSR – pédibus ou vélobus). Vous pouvez aussi commander la méthodologie imprimée en adressant un courriel à emsr@spw.wallonie.be (3 maximum par établissement scolaire).

Rue scolaire

Négociez avec les autorités communales afin d'interdire aux voitures l'accès à la rue de l'école aux heures d'entrée et de sortie durant cette semaine. La rue scolaire a été introduite dans le code de la route en 2018. Dans la Cémathèque n°51 sur les rues scolaires ([téléchargeable sur notre portail mobilite.wallonie.be à la rubrique « Je suis un conseiller en mobilité »](#)), vous trouverez une méthodologie sur comment concevoir une rue scolaire.

Ce test durant la Semaine de la Mobilité débouchera peut-être sur une mise en place de plus longue durée de ce dispositif.

Fiche mobilité de l'école

Profitez de la semaine de la mobilité pour réaliser une fiche d'accessibilité complète de l'école en renseignant les accès en bus, les itinéraires pour arriver à pied ou à vélo.

Proposez aux enfants qui viennent de loin en voiture de marcher 5 minutes

Certaines familles n'ont pas d'autre choix que de venir en voiture à l'école. Afin que leurs enfants puissent aussi expérimenter les déplacements à pied vers l'école, proposez aux parents de se garer sur un parking non loin de l'école. Cela permettra aussi d'éviter l'afflux dans la rue de l'école.

Mobilisez les enseignants autour de l'éducation au vélo



En organisant par exemple différentes activités en fonction des âges :

- Atelier de réparation de vélos (avec, par exemple, une étiquette d'information pour les parents, afin qu'ils soient informés des éléments auxquels ils doivent être attentifs).
- Parcours d'habileté dans la cour de récréation pour les plus jeunes (n'hésitez pas à contacter la cellule EMSR pour recevoir le plan d'un parcours d'habileté).
- Parcours en rue à partir de la 5^e primaire.
- Pour les maternelles : prévoir des parcours sur engins roulants comme des draisennes...

Mettez en valeur les itinéraires davantage adaptés aux vélos dans la commune

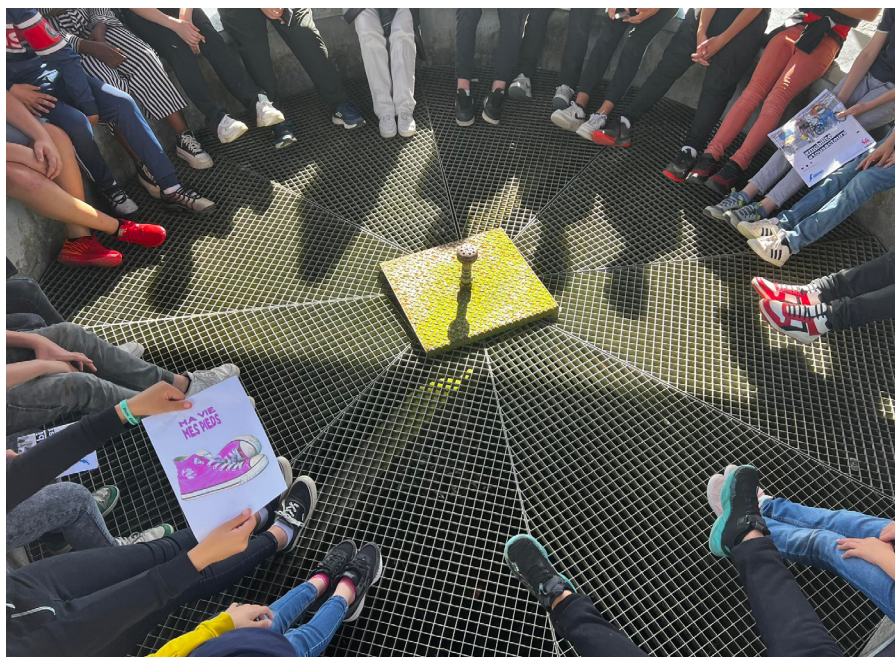
Certaines communes disposent d'un réseau de voies de circulation réservées aux modes de déplacement non-motorisés (par exemple les chemins de [RAVeL](#)). Une sortie avec les élèves et les enseignants permettra de faire découvrir ces cheminements parfois inconnus.

N'hésitez pas à organiser une balade à pied, à vélo, en trottinette sur ces chemins. Certaines écoles fondamentales ont déjà combiné ce type de sortie avec une chasse au trésor (le trésor pouvant être un « coffre » contenant les goûters).

Dans le secondaire, certains enseignants ou groupes d'élèves ont mis en place un parcours découverte avec des QR codes à télécharger à différents points ; les QR codes permettant de recevoir des informations sur le patrimoine, la nature...

Haie d'honneur

Valorisez les enfants, parents, membres du personnel qui viennent à l'école à vélo ou en trottinette musculaire. Par exemple, en organisant une haie d'honneur à l'entrée de l'école avec applaudissements à chaque fois qu'une personne arrivant en mode actif passe l'entrée de l'école.



L'expérience d'un changement de mobilité

Proposez aux élèves, aux parents, aux membres du personnel, d'expérimenter les déplacements domicile-école avec d'autres modes de déplacement que la voiture individuelle. Certaines écoles secondaires ont même lancé des défis élèves/enseignants pour comparer quel groupe modifierait le plus son mode de déplacement pendant la semaine de la mobilité.

Que cette semaine de la Mobilité soit pour votre école une semaine de convivialité et de bonne humeur. Il n'y a pas de petite action :

chaque geste compte !

Merci à toutes et tous qui participez au succès de la Semaine de la Mobilité.



NOTES

[illegible]

NOTES

[illegible]

Contact

Service public de Wallonie

Cellule Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière
emsr@spw.wallonie.be

Coordination générale de la Semaine de la Mobilité pour le SPW
semaine.mobilite@spw.wallonie.be



Retrouvez toutes les informations relatives à la Mobilité sur
mobilite.wallonie.be



Rejoignez-nous sur facebook
facebook.com/WallonieMobilite



Suivez-nous sur Instagram
Walloniemobilite



Abonnez-vous à notre chaîne Youtube
youtube.com/WallonieMobiliT



Avril 2025

Editeur responsable: Etienne Willame - Directeur général du SPW Mobilité et Infrastructures

Boulevard du nord 8 - 5000 namur

Numéro de dépôt légal: D/2025/11802/86

ISBN: 978-2-8056-0744-8

Texte et mise en page

SPW Mobilité et Infrastructures